

ENERGIE FOSSILE
EXPERTISE
ANALYSE



28 avril 2016

Webconf' APCC # 7



Investissement et carbone, article 173 de la LTE: quelles méthodes pour quels objectifs ?

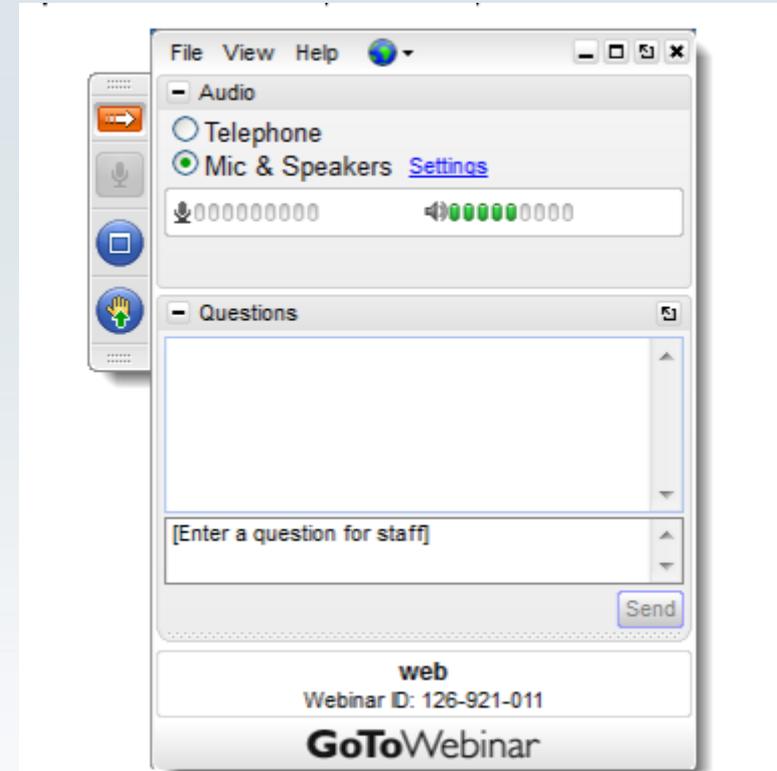


Agenda

- **Accueil – Introduction (5')**
- **Éléments de contexte et zoom sur l'article 173 (15')**
- **Questions-Réponses (10')**
- **Réflexion sur les méthodes et les outils disponibles (15')**
- **Questions-Réponses (10')**
- **Conclusion (5')**

Introduction

- Qu'est ce que l'APCC :
 - L'Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement
- Votre panneau de contrôle ->
 - Tout au long de la Webconf' vous pourrez poser des questions, les questions seront traitées à la fin de chaque intervention par Ali Hajjar



Agenda

- Accueil – Introduction (5')
- **Éléments de contexte et zoom sur l'article 173 (15')**
- Questions-Réponses (10')
- Réflexion sur les méthodes et les outils disponibles (15')
- Questions-Réponses (10')
- Conclusion (5')

Présentation des intervenants

Guillaume Neveux, Président d'I Care & Consult



Conseil en stratégie et environnement

- Méthodologie d'évaluation de la performance environnementale des investissements
- Calcul économique des externalités environnementales
- Intégration de critères environnementaux dans la stratégie d'investissement
 - Matérialité financière des risques et opportunités liés à la Transition environnementale

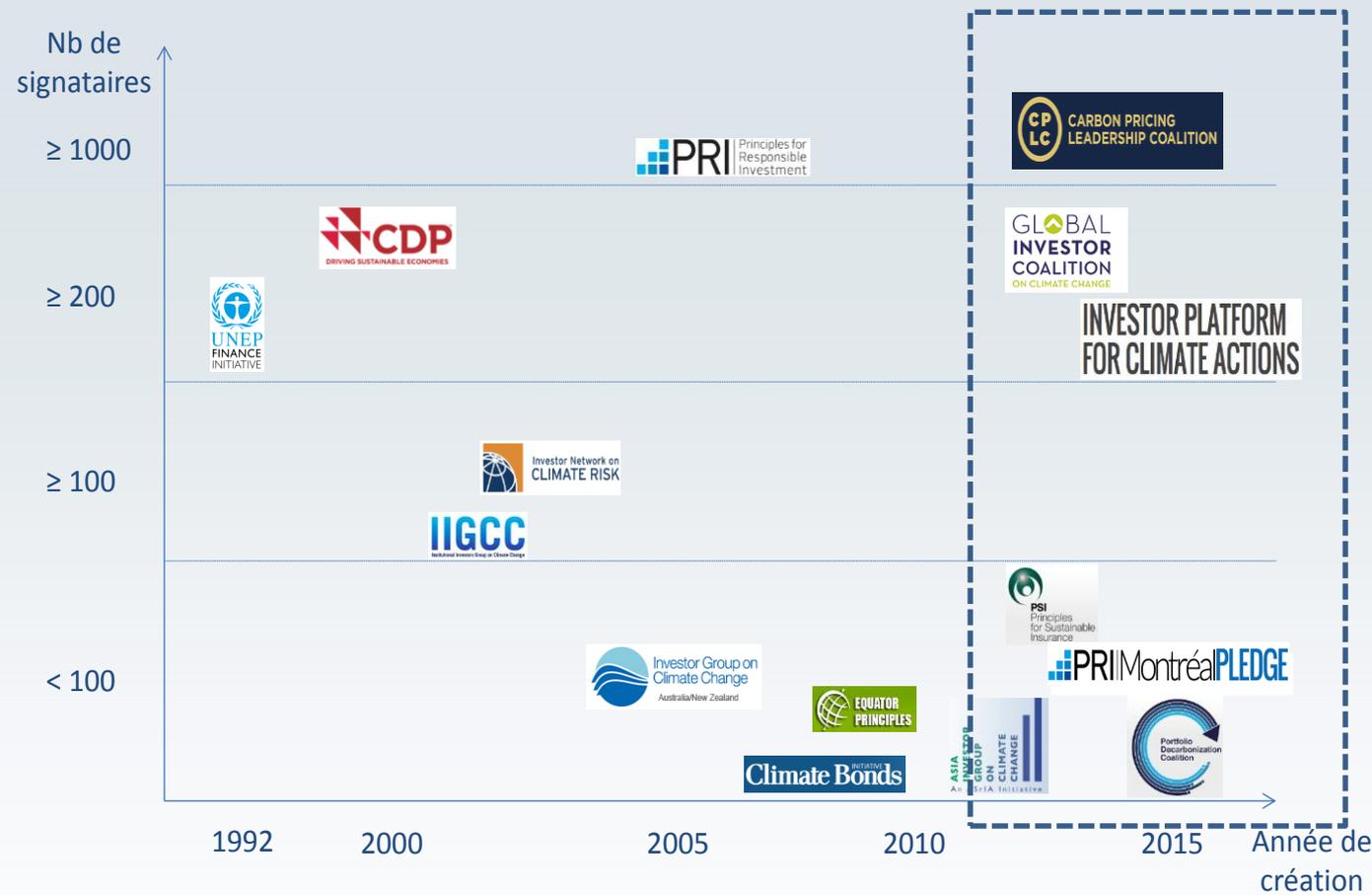
Emmanuel de La Ville, Président d'EthiFinance



Agence de notation ESG

- Mise en place de stratégies ESG au niveau de la société de gestion
- Reporting ESG aux investisseurs
- Analyses ESG d'entreprises de toutes tailles

Investissement et Carbone: une réelle demande ?



Une réelle accélération

Une prise de conscience en 2015 des investisseurs du même niveau que celle des politiques en 2008 avec le rapport Stern



Mark Carney, Gouverneur de la banque d'Angleterre « Breaking the Tragedy of the horizon – climate change and financial stability », septembre 2015

« Climate change is the Tragedy of the Horizon [...] The horizon for monetary policy extends out to 2-3 years. For financial stability it is a bit longer, but typically only to the outer boundaries of the credit cycle about a decade. [...] By managing what gets measured, we can break the Tragedy of the Horizon. »



Création début 2016 de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures

Mission

- *Définir le cadre dans lequel les investisseurs devront publier les informations sur leur gestion du risque climatique*
- *Recommandations du groupe de travail : transparence et aide pour des marchés plus efficaces et des économies plus stables et résilientes*
- *Développer des standards de transparence sur le risque climatique*

Une multiplication des initiatives en France et dans le monde

Réglementation

Article 173 de la LTE (cf. slides suivants)

Labels pour des fonds d'investissement

- Label ISR
 - Label réglementaire remplaçant le label volontaire ISR
- Label TEEC
 - Label réglementaire pour les fonds qui évaluent la contribution des activités à la transition écologique et énergétique

Projets de recherche / initiatives volontaires

- Projet ACT (ADEME / CDP)
 - Refonder les questionnaires CDP afin de permettre d'évaluer les plans d'actions et les trajectoires 2°C des entreprises
- Projet SEI (H2020/2°Investing)
 - Advanced metrics et 2° portfolio
- ...

Guides / guidelines

- Guide sectoriel ORSE-ADEME-ABC
- Carbon Compass (Kepler Cheuvreux)
- GT MEEM Investissement et Carbone
- ...

Article 173: cadre général précisé par décret

Ce qu'exige l'article 173 de la loi pour la Transition Énergétique

- 1 Décrire les modalités de prise en compte des critères ESG dans leur politique d'investissement
- 2 Décrire les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique

Périmètre d'application

Sociétés de gestion



Investisseurs institutionnels *



Banques



Entrée en vigueur

exercice clos au 31 décembre 2016

**: les compagnies d'assurance et de réassurance, les mutuelles ou les unions régies par le code de la mutualité, les institutions de prévoyance et leurs unions régies par le code de la sécurité sociale, les SICAV, la CDC, les institutions de retraite complémentaire régies par le code de la sécurité sociale, l'Ircantec, l'Erafp, la caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.*

Moyens pour contribuer à la TEE: un **article de loi** ambitieux et « large »

Ce que dit le texte

« Les entreprises [...] mentionnent dans leur rapport annuel et mettent à la disposition de leurs souscripteurs une information [...] sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique. »

« Il rend compte également des risques financiers liés aux effets du changement climatique et des mesures que prend l'entreprise pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de son activité. »

La prise en compte de l'exposition aux risques climatiques, notamment la mesure des émissions de gaz à effet de serre associées aux actifs détenus, ainsi que la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique et écologique, figurent parmi les informations relevant de la prise en compte d'objectifs environnementaux

Ce qu'il faut retenir

Rendre **publics** les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique
Publication site internet et rapport annuel
Mise à jour annuelle

Apparition de la **notion de « risque »** financier pour l'institution, cette notion est précisée plus loin

Juxtaposition de 2 notions pour ces moyens

- **Exposition aux risques climatiques** (cf. plus haut), avec mention de l'empreinte carbone des investissements (*Note: le rapport n'est pas direct*)
- **Contribution aux objectifs 2°C et à la TEE** (*sans plus de précision*)

Moyens pour contribuer à la TEE : des précisions importantes apportées par le décret

Ce que dit le texte

« Risques associés au changement climatique correspondant

- à des risques physiques définis comme l'exposition aux conséquences physiques directement induites par le changement climatique
- à des risques de transition définis comme l'exposition aux évolutions induites par la transition vers une économie bas-carbone »

« Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la TEE »

« pour les méthodologies mises en œuvre ... des précisions sur:

- les conséquences des changements climatiques ...
- l'évolution de la disponibilité et du prix des ressources naturelles ...
- la cohérence des dépenses d'investissement des émetteurs avec une stratégie bas-carbone
- mesures d'émissions de GES, passées, actuelles ou futures, directes ou indirectes, ...
- encours dans des fonds thématiques ... ou faisant l'objet de labels, chartes, ... »

Ce qu'il faut retenir

Proposition d'une typologie des risques

- risques physiques (sujet adaptation)
- risques de transition (sujet atténuation)

Pas de précision supplémentaire sur ce 2^{ème} volet qui est la contribution à la TEE et à des objectifs 2°C

Liste très large des méthodes à utiliser pour évaluer ces moyens: grande latitude sur les méthodologies pouvant être utilisées ... mais nécessité d'être transparent sur les méthodologies retenues

Questions / Réponses



guillaume.neveux@i-care-consult.com



emmanuel.delaville@ethifinance.com



Agenda

- Accueil – Introduction (5')
- Éléments de contexte et zoom sur l'article 173 (15')
- Questions-Réponses (10')
- **Réflexion sur les méthodes et les outils disponibles (15')**
- Questions-Réponses (10')
- Conclusion (5')

Pour résumer, différents objectifs peuvent être poursuivis par les investisseurs

Objectif de Responsabilité

- Participer aux objectifs de lutte contre le changement climatique
 - Montrer que le critère énergie-climat a été pris en compte dans la stratégie d'investissement

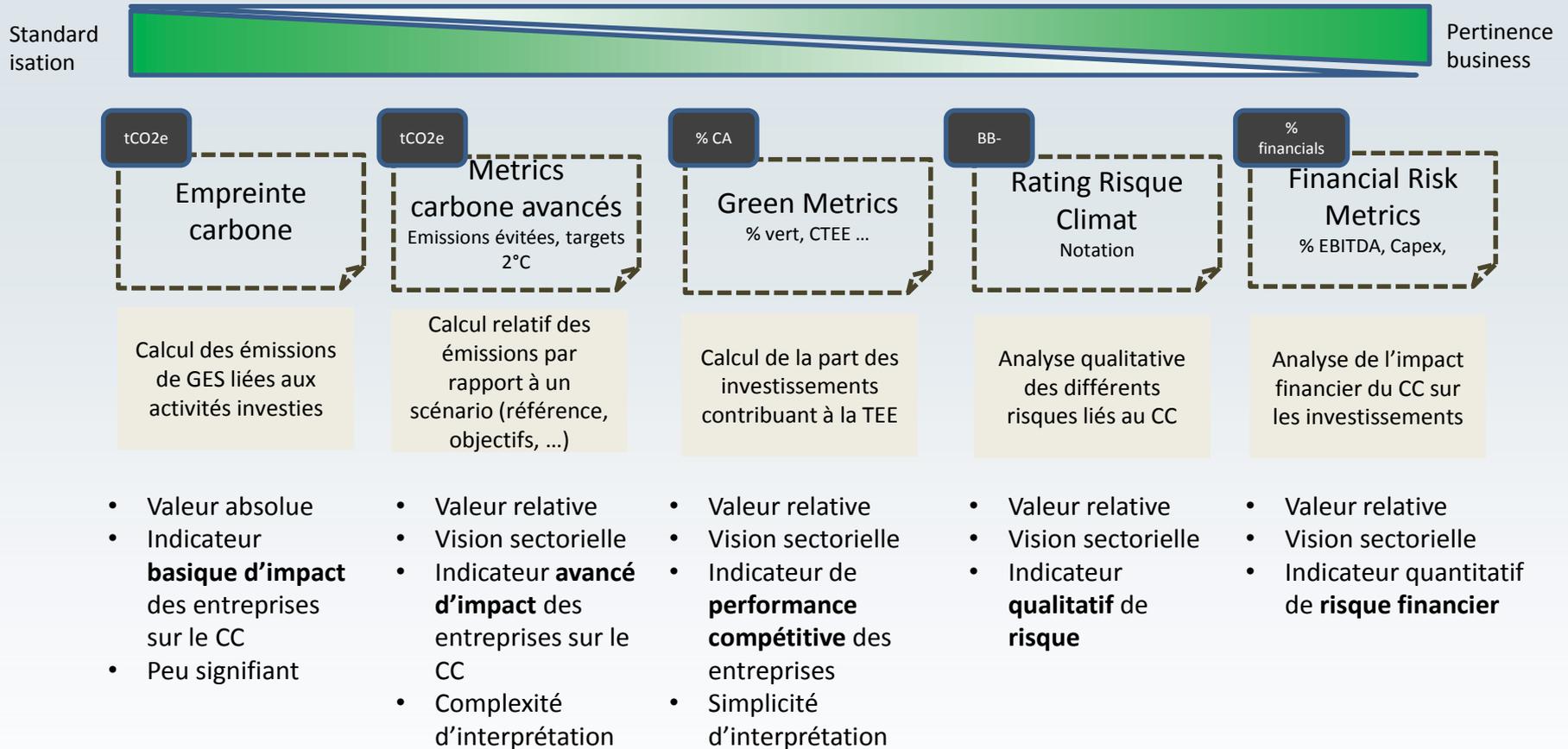
Objectif réduction du risque

- Limiter le risque pour les investisseurs liés au changement climatique
 - Risques climatiques (adaptation)
 - Risques liés à la transition bas-carbone (atténuation)

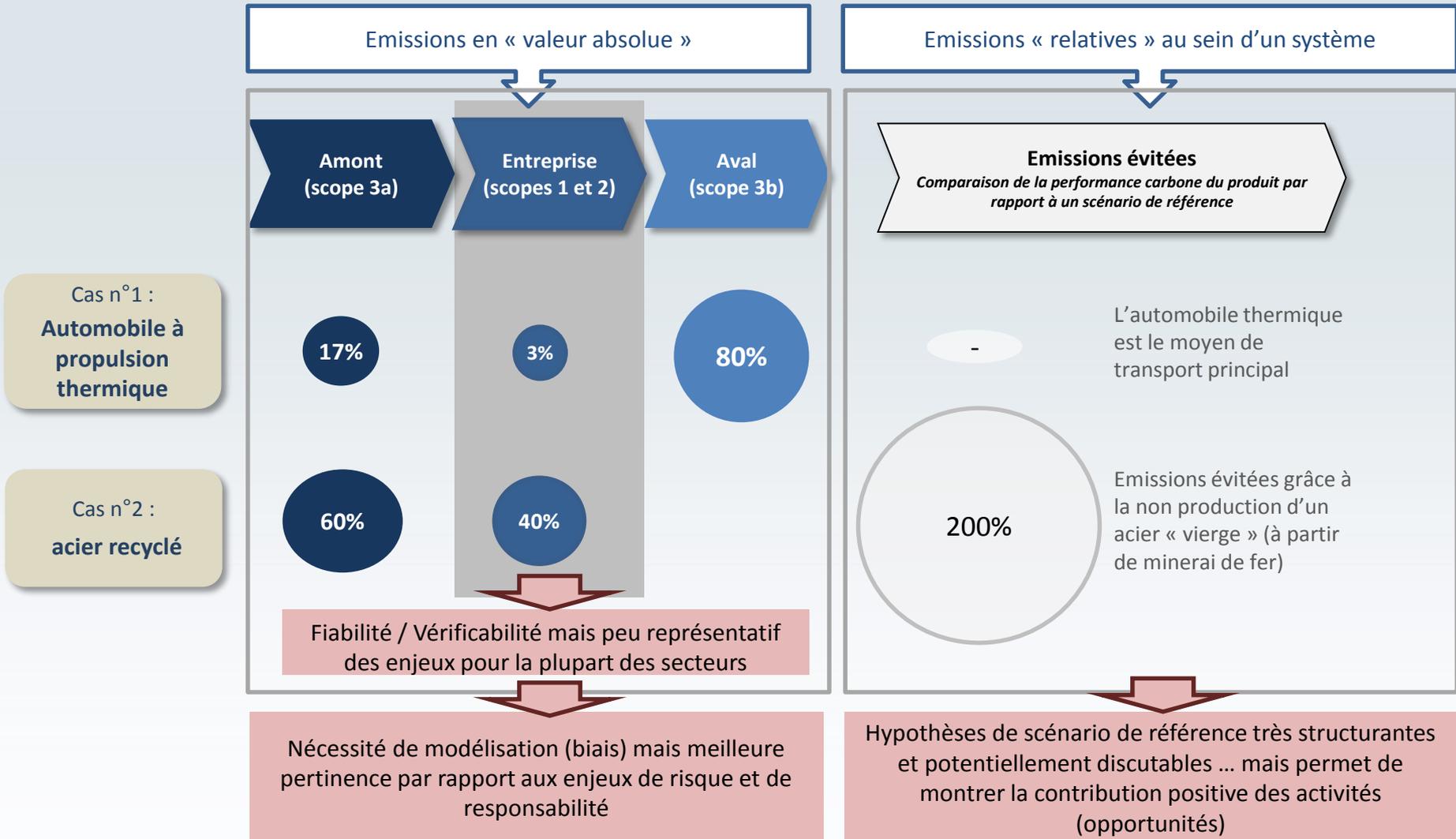
Objectif de valorisation des opportunités

- Saisir les opportunités d'investissements liés à la transition énergétique et écologique
 - Investir dans les activités « vertes » et/ou bas carbone

Inventaire et analyse des outils et méthodes



Metrics carbone: quel scope pour quel objectif ?

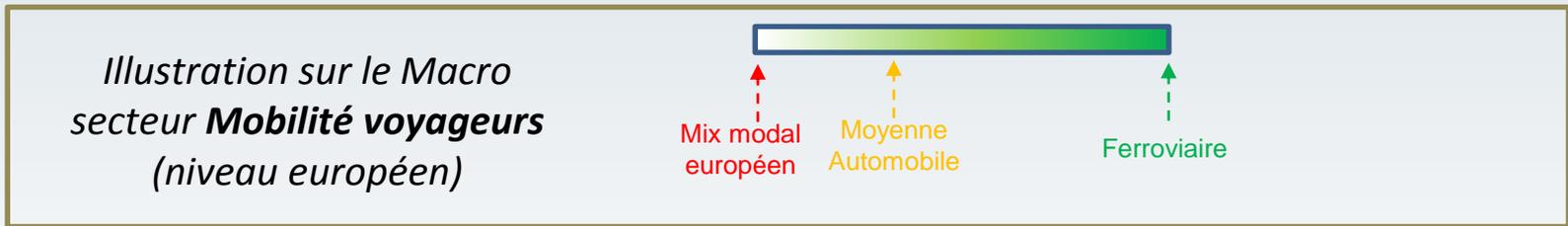
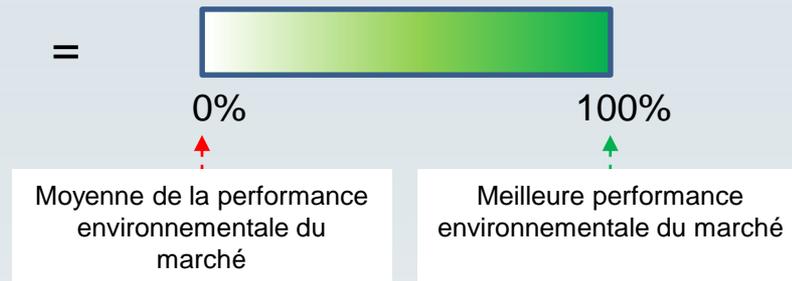


Cas n°1 :
**Automobile à
propulsion
thermique**

Cas n°2 :
acier recyclé

Green Metrics: valoriser la contribution des investissements à la TEE

Illustration:
Principe d'un indicateur de performance environnementale des activités économiques



- Une approche permettant d'analyser **tous les secteurs de manière nuancée** et pas seulement les purs players bas carbone (énergies renouvelables, véhicules électriques, ...)
- Une contribution basée sur la **performance environnementale relative des produits ou des actifs** des entreprises

Rating risque climat: saisir l'ensemble des natures de risque liés au climat et à l'énergie

Risque physique lié au changement climatique

- Perte de rendement (agricole, installations thermiques, ...)
- Perturbation des chaînes d'approvisionnement
- Destruction d'actifs liés à des événements extrêmes ou aux conséquences à moyen-terme du CC (augmentation température, niveau de la mer, ...)

Risque lié à l'évolution des prix de l'énergie

- Augmentation des prix des différentes énergies
- Augmentation du TCO des produits consommateurs d'énergie
- Augmentation des coûts de transport

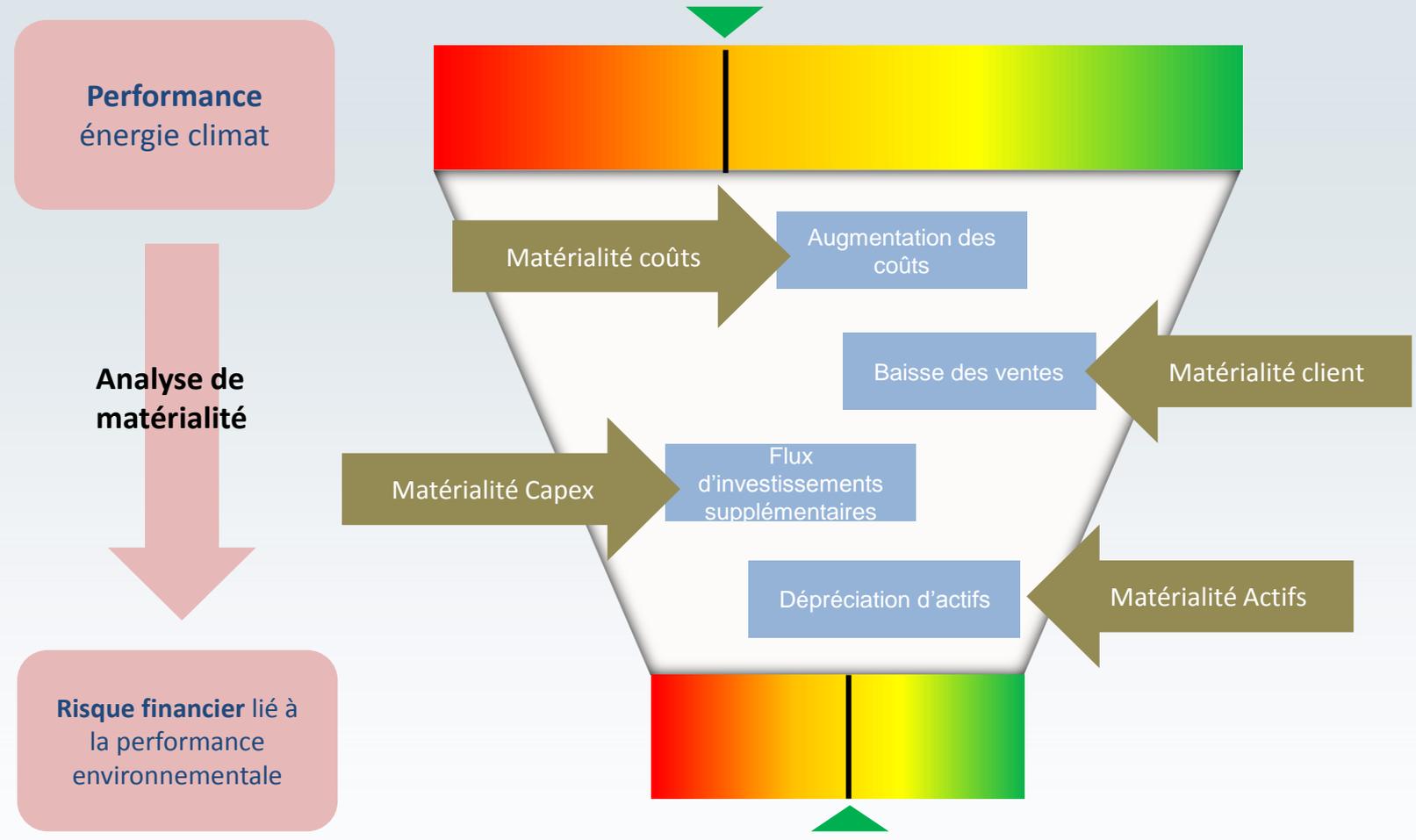
Risque lié à l'évolution des réglementations

- Mise en place de taxes carbone
- Renforcement des taxes sur l'énergie
- Incentives gouvernementaux vers les produits low carbon (bonus/malus; ...)

Risque lié à la réputation et à la préférence des consommateurs

- « Boycott » de produits/entreprises carbo-intensifs
- « Préférence » pour les produits/entreprises low carbon (ex: véhicule électrique)

Risque financier énergie-climat: passer de la performance environnementale à la performance financière ?



Nos principes clés pour le choix d'une méthode

1

Des méthodologies qui doivent être segmentées en fonction des objectifs poursuivis (« you get what you pay »)

- R&D, Marketing, Compliance article 173

2

Ne pas se focaliser sur un « metric » unique

- Pas de « vérité » ni de standard unique
- Attention aux black box peu flexibles
- Des stratégies et des approches scénarios qui doivent rester dans la main des investisseurs

3

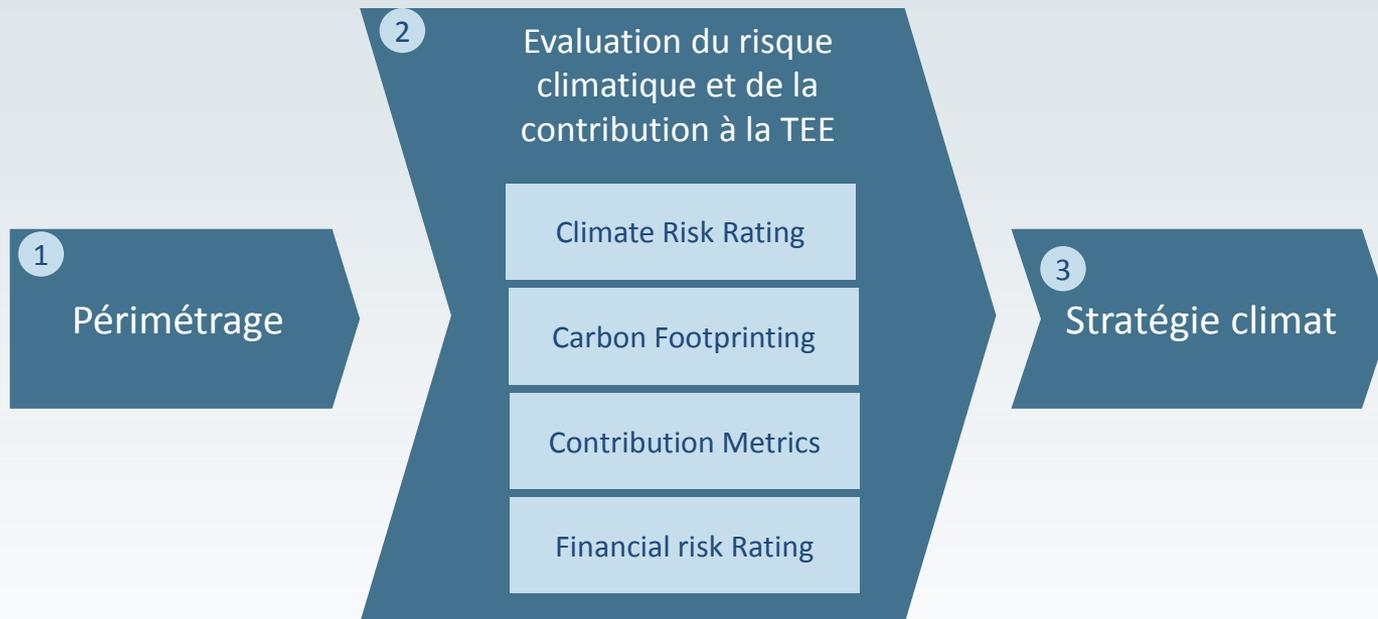
Des indicateurs qui doivent pouvoir donner des indications sur les impacts économiques et financiers

4

Des méthodologies qui doivent intégrer des approches multi-critères

- Le climat n'est pas l'unique problématique majeure à court et moyen-terme

I Care, Ethifinance et Indefi se sont regroupés pour proposer une approche pragmatique permettant de remplir ces critères



- Une approche multi classes d'actifs (actions, obligations corporate obligations souveraines, infra, immobilier)
- Permettant aux investisseurs et gestionnaires de mettre en œuvre une démarche compatible 2°C



LES WEBCONF' DE L'APCC

Plus de questions :

- contact@apc-carbone.fr

guillaume.neveux@i-care-consult.com



emmanuel.delaville@ethifinance.com



Agenda

- Accueil – Introduction (5')
- Éléments de contexte et zoom sur l'article 173 (15')
- Questions-Réponses (10')
- Réflexion sur les méthodes et les outils disponibles (15')
- Questions-Réponses (10')
- **Conclusion (5')**

LES WEBCONF' DE L'APCC



Des conférences en ligne d'1h pour apporter de l'information et des réponses concrètes aux questions sur la thématique carbone.

PROGRAMME – INSCRIPTIONS & REPLAY

ANNUAIRE & CARTE DES MEMBRES APCC 2015

A la recherche d'un prestataire ou d'un collègue ?



Classement par domaines de compétences & spécialités sectorielles ou regardez sur la carte qui est proche de chez vous.

CONSULTER

A Venir !

- Quantification de l'impact GES d'une action -> **10 & 27 mai**
- Influence du changement climatique sur notre alimentation future -> **10 Juin**
- Critères environnementaux et carbone dans les marchés publics. -> **Juillet**
- Du Bilan Carbone vers la Transition Energétique- > **Septembre**
- Les enjeux de l'adaptation aux changements climatiques -> **Octobre**
- Bilan Carbone - Evolutions et perspectives -> **Novembre**
- Reporting et Climat -> **Décembre**
- ...

A Revoir !

- Mise à jour **BILAN GES réglementaire 2015**
- Politique biodiversité et climat en entreprises
- Les gains carbone de l'économie circulaire
- **COP21**
- Critères environnementaux et carbone dans les marchés publics.
- Spécial décryptages et résultats de la **COP21**
- Du Bilan Carbone vers la Transition Energétique à l'échelle du site et du bâtiment

Restons en contact :

www.apc-carbone.fr

contact@apc-carbone.fr



@APCClimat

Votre avis est important pour nous -> merci de répondre à notre petit sondage en fin de session



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

ENERGIE FOSSILE
EXPERTISE
ANALYSE



date



Merci pour votre attention!

